

Formation préparatoire à l'habilitation électrique - Personnel non électricien basse tension BS, BE MANŒUVRE, H0, H0V - Initiale

UIMM

POLE FORMATION
Initiale

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Réglementaires

22/05/2026

Public et prérequis

- Être capable de comprendre les instructions de sécurité
- Avoir des connaissances élémentaires en électricité est recommandée

Personnels chargés de réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques en BT

Les objectifs

Apprendre la réglementation en matière selon la norme NF C 18-510

Adapter les connaissances de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des installations et équipements électriques.

Appréhender les risques et les effets du courant sur le corps humain

Expliquer la notion de travaux hors tension

Expliquer la notion de travaux au voisinage

Expliquer la notion d'intervention électrique

Choisir les EPI adaptés

Adapter son comportement face à un électrisé

Réaliser des manœuvres et réarmements de protection dans les locaux de service électriques en BT

Accomplir des interventions élémentaires sur des installations et des équipements électriques BT (maxi 400V & 32A)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Projections d'audiovisuels
- Utilisation de la norme et de documents associés
- Etude de cas (accidents)
- Vidéo
- Equipement de protection individuelle
- Appareillage de protection industrielle (disjoncteurs, différentiels, ...)
- Equipements électriques pour mise en situation

Validation et certification

- Attestation de fin de formation
- Titre d'habilitation vierge

Contenu de la formation

Tronc commun

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13

Mancœuvre en basse tension (BE Mancœuvre)

- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Citer les limites de l'habilitation BE Mancœuvre (Autorisation et interdits, etc.)
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Intervention BT de remplacement et raccordement (BS)

- Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
- Énoncer la procédure de remplacement

Par un jeu de rôle ou une mise en pratique

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local, ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
- Chantier
- Travaux
- Exploitation électrique
- Consignation
- Ou de son employeur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillages dans un environnement électrique
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT)
- Réarmement d'un dispositif de protection
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (fiche de manœuvre, etc.)

Evaluation

- Evaluation des savoirs par un QCM
- Evaluation des savoir-faire à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

Modalités d'évaluation

- A la fin de la formation, le formateur réalise un test d'évaluation formel sur les connaissances liées à la sécurité électrique, en vue de préconiser à l'entreprise du salarié, un niveau d'habilitation
- A la fin de la formation, le formateur réalise une mise en situation pratique de préférence sur les installations en entreprise ou sur du matériel pédagogique en salle
- L'AFPI Lorraine communiquera, à l'entreprise, un rapport mentionnant les remarques et avis du formateur concernant l'aptitude de chaque stagiaire à conserver ou non son titre d'habilitation. En cas d'avis défavorable, la personne concernée devra suivre à nouveau une préparation à l'habilitation ainsi qu'un titre d'habilitation vierge à signer par l'employeur et par le titulaire

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour